

Pondération des compétences par unité certificative

1^{ère} session juin 2018

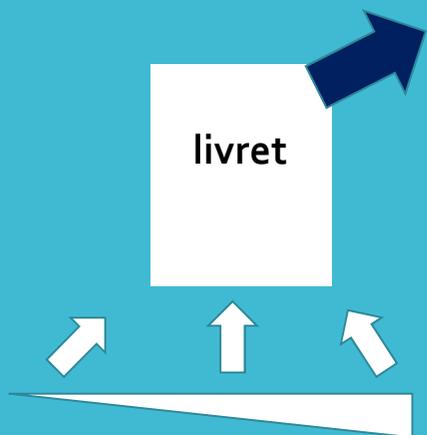
BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES MELEC	Préparation d'une réalisation sur site	Réalisation et livraison d'une installation
Unité (coefficient)	EP1 (3)	EP2 (9)
Compétences		
CO1 : Analyser les conditions de l'opération et son contexte	40 %	
CO2 : Organiser l'opération dans son contexte	40 %	
CO3 : Réaliser une installation de manière écoresponsable		50 %
CO4 : Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation		10 %
CO5 : Valider le fonctionnement de l'installation		10 %
CO6 : Remplacer un matériel électrique		10 %
CO7 : Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel	20 %	
CO8 : Communiquer entre professionnels sur l'opération		10 %
CO9 : Communiquer avec le client/usager sur l'opération		10 %

Pondération des compétences par unité certificative

1^{ère} session juin 2019

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MELEC	Préparation d'une opération	Réalisation d'une installation	Livraison d'une installation	Dépannage d'une installation
Unité (coefficient)	U2 (3)	U31 (4)	U32 (3)	U33 (2)
Compétences				
C1 : Analyser les conditions de l'opération et son contexte	30 %			
C2 : Organiser l'opération dans son contexte		30 %		
C3 : Définir une installation à l'aide de solutions préétablies	20 %			
C4 : Réaliser une installation de manière éco-responsable		50 %		
C5 : Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation			25 %	
C6 : Régler, paramétrer les matériels de l'installation			25 %	
C7 : Valider le fonctionnement de l'installation			25 %	
C8 : Diagnostiquer un dysfonctionnement				70 %
C9 : Remplacer un matériel électrique				30 %
C10 : Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel	30 %			
C11 : Compléter les documents liés aux opérations	20 %			
C12 : Communiquer entre professionnels sur l'opération		20 %		
C13 : Communiquer avec le client/usager sur l'opération			25 %	

MODE CCF



- Chaque unité définit :
 - les compétences évaluées
 - son coefficient
- **Plusieurs situations** sont renseignées dans le livret au cours du cycle de formation.
- **Deux bilans intermédiaires annuels obligatoires** sont portés au livret pour formaliser le niveau d'acquisition d'une compétence à un instant dans le cycle de formation.
- **Une commission de certification** se réunit pour évaluer le niveau d'acquisition final de chaque compétence. Pour chaque unité certificative : elle **analyse le livret** de suivi.
- L'évaluation est formalisée sur une **grille numérique nationale**.
- La **note proposée** pour chaque unité certificative est saisie dans l'application prévue.

MODE PONCTUEL



- Chaque unité définit :
 - les compétences évaluées
 - son coefficient
 - la durée de l'épreuve
- Chaque épreuve se déroule **sur un plateau technique**, il n'y a pas de sujet national fourni aux académies.
- Chaque académie organise et valide les sujets de chaque épreuve en se reportant à sa **définition** et à la **grille d'évaluation**.
- La grille d'évaluation guide le concepteur de la situation d'évaluation en précisant :
 - critères observés pour évaluer
 - le poids relatif de chaque compétence dans l'épreuve (les indicateurs d'évaluation sont à renseigner dans la grille)
- Lors de l'épreuve, le jury évalue :
 - > les critères d'évaluation **que la situation d'examen envisage** (relatifs à chaque compétence)
 - > le niveau d'acquisition de chaque compétence
- Le jury renseigne la grille d'évaluation numérique pour établir une note à saisir dans l'application nationale.